



Recours en révision sur l'entretien professionnel 2014 Catégorie B LES RECOURS EN CAPL PAYENT !

Le lundi 30 juin et le jeudi 17 juillet, se sont tenues les CAP Locales de recours en révision sur l'entretien professionnel 2014, les élus CGT Finances Publiques ont lu les propos liminaires suivants :

La CGT Finances Publiques s'oppose à ce système de notation évaluation qu'elle juge trop subjectif (donc injuste) et qu'elle réaffirme son attachement à un système de notation comportant une note chiffrée. Celle-ci est fondamentale, parce qu'elle constitue une garantie collective pour les agents qui ont ainsi un repère fixe par rapport à tous les agents de même grade et même échelon et peuvent obtenir le cas échéant un recours sur des bases objectives. Nous condamnons un entretien d'évaluation et une notation liés au culte de la performance et à la réalisation d'objectifs fixés arbitrairement dans le cadre d'une politique marquée par la régression de la réalisation des missions.

La CGT revendique toujours la suppression du contingentement, ce qui permettrait à tous les collègues méritants, d'obtenir une réduction d'avancement d'échelon. C'est aussi permettre aux évaluateurs de ne pas se retrouver entre le marteau et l'enclume, en leur permettant d'attribuer des réductions en fonction de la valeur professionnelle de l'agent.

C'est donc logiquement que, dans l'application du nouveau système, la CGT se satisfait pleinement de l'abandon des possibilités de réduction de 3 mois qui permet de valoriser un plus grand nombre de collègues (en théorie 70%).

Nous notons qu'un faible nombre d'agents ont fait recours en révision de leur entretien professionnel . Ce n'est pas le signe de l'acceptation de leur évaluation/notation, mais plutôt le renoncement des agents écrasés sous le poids des statistiques et la surcharge de travail suite aux suppressions d'emploi.

Nous demandons également que cette année l'ensemble du contingent de réduction d'avancement, mis en réserve pour cette CAPL, soit affecté sur les dossiers présentés. Car au final, le bilan de l'évaluation 2013 (gestion 2012) est particulièrement saisissant quant au nombre de mois de réserve non utilisés : sur la gestion 2012, 1133 mois n'ont pas été distribués en local sur l'ensemble du territoire et 60 au niveau National. C'est inadmissible !

Sur les conditions dans lesquelles se déroulent cette CAPL, les conditions de travail des élus ne sont pas respectées. Les documents de travail devant être communiqués 7 jours avant le début des débats et non 2 jours avant. Encore le signe d'un mépris total, de la part de l'administration, du travail des représentants des personnels pour la défense des dossiers des agents.

Enfin, pour leur part, les élu-e-s de la CGT Finances Publiques défendront les dossiers qui leur ont été confiés et voteront pour la requête de l'agent-e.

880 agents étaient évalués dont 20 à l'échelon terminal. Le solde de la réserve après recours auprès de l'Autorité Hiérarchique est de 10 mois pour les réductions à 1 mois et de 2 pour les réductions à 2 mois.

21 recours hiérarchiques ont été introduits.

8 dossiers étaient présentés lors de ces CAP Locales (6 défendus par la CGT). En l'absence du quorum un des dossiers a été reporté à la 3^e session qui se tiendra début septembre.

Suite à nos interventions, 2 agents ont obtenu des réductions (2 fois 1 mois), et 5 agents ont bénéficié d'évolutions positives sur leurs appréciations générales ou profil croix. Certains dossiers de recours ont pu cumuler valorisation et appréciations littérales.

La CGT s'est exprimée sur les propositions de l'administration et n'a voté pour que lorsque la totalité de la requête de l'agent était pleinement satisfaite.

Le constat est clair : les recours en CAPL payent, les collègues obtenant en totalité ou en partie satisfaction dans leurs requêtes.

L'année prochaine nous invitons les collègues à ne pas hésiter à faire appel de leur évaluation et à confier la défense de leur dossier aux Elus CGT.

LES ELUS CGT : Anne GIRAUDON, David DUMAS, Gislhaine MASONI LES EXPERTS : Julie FAUVEL, François RISACHER



Bulletin d'adhésion
CGT Finances Publiques 92
Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Catégorie : Grade :

Echelon :

Filière fiscale Filière publique

Adresse administrative :

.....

.....

Date :/...../..... Signature :

